



CONTRAT DE VILLE 2015-2020

# PRIORITÉ

## DES INVESTISSEMENTS DE LA VILLE DE PARIS

Mardi 7 juin 2016



## **SOMMAIRE**

**P.4** L'investissement dans les quartiers populaires : une priorité de l'Exécutif

**P.7** Les investissements dans les quartiers populaires

**P.15** Une politique d'investissement qui vient prolonger l'engagement envers les quartiers populaires, inscrit dans le Contrat de Ville 2015-2020

**P.16** Des financements complémentaires pour soutenir le développement des quartiers populaires

**P.16** Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain

**P.17** L'appel à projet « Investissement territorial intégré » et l'appel à projet « Programme d'Investissement d'Avenir »

**P.17** La mobilisation de crédits supplémentaires autour de l'arc de l'innovation

**P.21** Des réalisations concrètes dans les quartiers

## **L'INVESTISSEMENT DANS LES QUARTIERS POPULAIRES : UNE PRIORITÉ DE L'EXÉCUTIF**

Depuis 2001, la Ville de Paris a fait des quartiers populaires et de leurs habitants sa priorité. Trop longtemps abandonnés des pouvoirs publics, relégués aux franges de Paris ou dans des enclaves où pouvait grandir le sentiment d'abandon, le rattrapage engagé a été volontaire et massif. Ces territoires sont marqués par des défis extrêmement importants mais surtout par des atouts majeurs, comme leur jeunesse, leur dynamisme, les solidarités fortes qui s'y développent, les aspirations multiples qui s'y rencontrent et l'engagement de ses acteurs locaux.

La Ville, avec ses partenaires, a agi pour réimplanter des services publics de qualité, rénover et construire des milliers de logements, lutter contre l'insalubrité, construire des écoles, des crèches, des espaces culturels et sportifs, ouvrir des jardins, rénover les espaces publics. Nous avons mis en chantier 10% du territoire parisien, dont de nombreux quartiers des périphéries parisiennes. Nous avons agi sans relâche sur la diversification commerciale, l'implantation d'entreprises, la diversification des transports avec, par exemple, l'arrivée du tramway. Nous avons soutenu le tissu associatif et accompagné le développement de l'économie sociale et solidaire.

*« Dans chaque territoire de la République et dans chaque quartier de Paris, chacun de nos concitoyens doit pouvoir disposer des moyens nécessaires à son épanouissement personnel et à son intégration. C'est pourquoi nous consacrerons 25% des investissements de la mandature aux habitants des quartiers populaires, qui représentent 16,5% de la population parisienne. Nous voulons réduire les inégalités en offrant une éducation adaptée à chacun et dépassant le seul cadre de l'école, des équipements nombreux et performants, des logements accessibles, des espaces verts abondants. Ces quartiers, souvent stigmatisés, regorgent d'une grande vitalité, d'une jeunesse désireuse d'avancer et de se forger un destin. Aidons-les*

à devenir des «*must go zones* », explique Anne Hidalgo, Maire de Paris

Après le vote du Contrat de Ville en 2015, l'engagement de la Ville vers les quartiers populaires pour une ville fondée sur l'égalité de ses territoires et la solidarité de ses habitants, a trouvé son expression dans territorialisation de son programme d'investissement.

*« Les quartiers populaires et leurs habitants sont au cœur de Paris : vivants, dynamiques, solidaires, inclusifs, ils structurent l'histoire de notre ville, animent son présent, sont une bonne part de son avenir. Souvent portes d'entrée dans Paris, que l'on vienne d'un ailleurs proche ou lointain, ils offrent une place à chacun, quelle que soit sa condition, son âge, sa situation, ses aspirations. Paris est résolument engagée, au quotidien, aux côtés des habitants et des acteurs qui les font vivre au quotidien. Nous accompagnons les milliers de projets et d'initiatives qui s'y déploient chaque année, et avons souhaité y prioriser nos investissements pour l'avenir. L'objectif est simple : améliorer le quotidien des habitants, agir avec eux et pour eux, répondre à leurs besoins et leurs attentes. Qu'il s'agisse de transformer et moderniser la Ville, de créer des espaces publics de qualité, de répondre au défi du logement, de renforcer le maillage des équipements publics ou associatifs, nous agissons sans relâche pour une Ville fondée sur la solidarité de ses territoires, riche de ses différences, attentive à chacun, et émancipatrice pour tous »* indique Colombe Brossel, Adjointe à la Maire de Paris chargée de la Sécurité, de la Prévention, de la Politique de la Ville et de l'Intégration.

**Ainsi, pour cette mandature, 25 % du PIM territorialisé bénéficiera aux quartiers populaires de Paris**, qu'ils soient couverts par la politique de la ville ou qu'ils relèvent de nos grands projets de renouvellement urbain. Ce nouvel engagement fort vient poursuivre et amplifier la politique menée depuis 2001, notamment à travers les Grands Projets de Renouvellement Urbain qui ont permis de créer, entre 2001 et 2013, 130 équipements et 70 locaux associatifs, et de construire, rénover et résidentialiser plus de 24.000 logements.

*« Il s'agit d'une action inédite pour investir de manière massive et prioritaire dans les quartiers populaires et les grands projets de renouvellement urbain, en particulier dans les crèches, les écoles, les équipements jeunesse et culture, qui sont des éléments essentiels pour lutter contre les phénomènes d'exclusion sociale et les situations de précarité. 1.500 places en crèches ouvertes, 14 écoles et 8 collèges construits ou rénovés, 11 gymnases et 8 piscines :*

*quelques chiffres qui démontrent l'ampleur de l'engagement, qui va permettre une augmentation très conséquente de l'offre de services publics dans les quartiers populaires parisiens. »* indique Jacques Baudrier, Conseiller Délégué auprès de l'Adjoint chargé de l'urbanisme, chargé des questions relatives à l'architecture et aux Grands projets de renouvellement urbain.

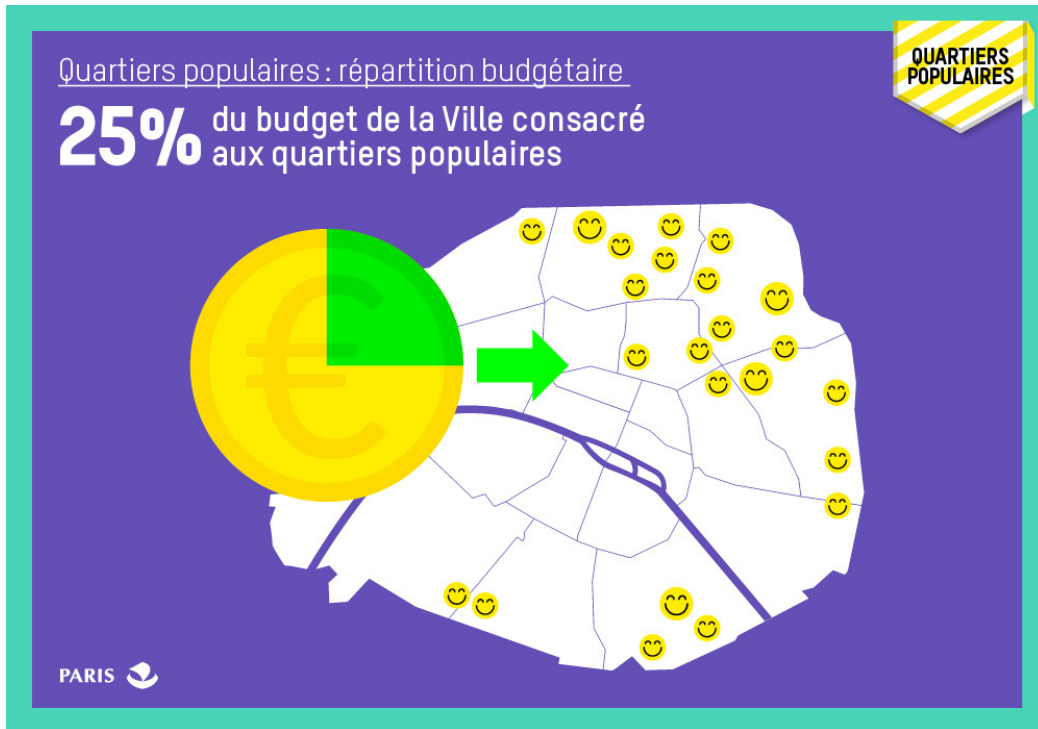
Cet effort d'investissement sera complété par le **budget participatif** puisqu'il a été décidé en 2016 de réserver une enveloppe spécifique de 30M€ aux les quartiers populaires. Le budget participatif doit ainsi permettre, particulièrement aux habitants des quartiers populaires, de faire des propositions pour améliorer leur cadre de vie, faisant du budget participatif un outil de solidarité et d'inclusion sociale. Cette démarche inédite va encourager l'émergence de projets dans les quartiers et permettre aux parisiens de décider l'orientation des efforts d'investissement.

**L'investissement de la Ville d'ici 2020 touche tous les domaines.** La majorité des crédits concernant de nouveaux équipements y sera fléchée. C'est un effort massif de priorisation pour l'éducation, la jeunesse, le logement, les transports, le développement économique et l'emploi, le cadre de vie. C'est une transformation majeure des territoires trop longtemps relégués aux périphéries de Paris, et qui deviennent aujourd'hui le cœur de notre Métropole.

En effet, la Ville de Paris en est persuadée : ce n'est qu'en investissant massivement dans nos quartiers populaires que nous répondrons aux besoins des habitants, notamment les plus en difficulté, que nous en accompagnerons le dynamisme et la créativité, et que nous relèverons les défis qui se posent à nous pour construire jour après jour une ville bienveillante, fraternelle et inclusive.

*« Malgré les tensions financières dans lesquelles évoluent les collectivités territoriales, Paris a fait le choix fort, en s'appuyant sur des finances saines et une gestion rigoureuse, de continuer à investir afin de répondre aux besoins des Parisiens et de préparer le Paris des générations futures. Préparer l'avenir de tous, c'est avant tout réserver une attention particulière aux habitants des quartiers populaires. L'investissement dans ces quartiers est au cœur de notre mandat, il ne s'agit pas seulement de rénover le cadre de vie, mais aussi d'apporter du développement économique, de créer de l'activité économique et de l'emploi. C'est un programme porteur de justice et de progrès. C'est l'esprit et l'ambition dans lequel nous avons construit le programme d'investissement de la mandature »* tient à souligner Julien Bargeton, Adjoint à la Maire de Paris, chargé des finances, du suivi des sociétés d'économie mixte, des marchés publics, des concessions et de la politique des achats.

# LES INVESTISSEMENTS DANS LES QUARTIERS POPULAIRES



Quartiers populaires : territoire en chantier

**PARIS INVESTIT POUR METTRE LES QUARTIERS POPULAIRES EN MOUVEMENT**

500 M€ pour le Logement  
470 M€ pour les Transports  
440 M€ pour l'Urbanisme

30 M€ du Budget Participatif dédiés aux quartiers populaires

PARIS

QUARTIERS POPULAIRES

LE CARGO, UN INCUBATEUR DE 18 000 M<sup>2</sup>, OUVRIRA SES PORTES LE 9 MARS 2021

Paris - Banque Paribas

## L'EDUCATION



L'éducation est une priorité, et une condition nécessaire au vivre ensemble. Il s'agit d'investir dans de nouveaux équipements, rénover l'existant et construire des programmes ambitieux de lutte contre l'échec scolaire et la déscolarisation, afin d'éviter les phénomènes d'exclusion.

Avec 268M€ investis dans 14 écoles, 8 collèges, 1 lycée municipal, 1 cité scolaire mais aussi dans la rénovation des équipements scolaires existants, Paris réaffirme son engagement à maintenir une infrastructure de qualité pour les jeunes parisiens. Par ailleurs, l'implantation du Campus Condorcet va transformer la géographie universitaire francilienne, et modifier durablement le territoire de Paris Nord-Est.



## LES CRECHES

Quartiers populaires : crèches

**83 M€** Paris investit pour la petite enfance dans les quartiers populaires

QUARTIERS POPULAIRES

**+1500  
PLACES EN CRÈCHE  
DANS LES QUARTIERS  
POPULAIRES**

PARIS 



Les situations de précarité des familles mono-parentales ne peuvent être résolues sans l'implantation d'équipements de petite enfance. Les besoins de l'ensemble de la population des quartiers populaires sont forts. Sur ces bases, Paris a investi massivement depuis 2001 dans la création de nouvelles crèches. Paris continuera d'investir 83M€ d'ici 2020, ce qui correspond à 1.500 nouvelles places en crèche en quartiers populaires.

## LA CULTURE ET LES ÉQUIPEMENTS JEUNESSE

Quartiers populaires: jeunesse & culture

**81 M€** pour la culture et la jeunesse dans les quartiers populaires

 Bibliothèque  
 Enseignement artistique  
 Nouveaux Espaces Jeunes



**1. MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE SAGAN**

**2. CONSERVATOIRE VANDAL**

**3. BIBLIOTHÈQUE DAVOUT-LAGNY**

PARIS 

**QUARTIERS POPULAIRES**

La stratégie de la ville de Paris est de maintenir un investissement élevé pour la création de nouveaux équipements, afin d'assurer un maillage territorial dense, mais aussi de valoriser et accompagner des programmes d'accès à la culture pour tous, conçus avec les acteurs locaux, publics et associatifs.

A ce titre, 81M€ seront investis d'ici 2020 dans des bibliothèques / médiathèques, des espaces jeunes et des équipements pour diffuser les pratiques artistiques.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION ET EMPLOI

Quartiers populaires : arc de l'innovation

**49 M€** pour transformer les portes de Paris en arc de l'innovation

**PARIS INVESTIT POUR L'ATTRACTIVITÉ ET L'EMPLOI À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE**

PARIS

QUARTIERS POPULAIRES

1. LA HALLE FREYSSINET

2. CARGO (10<sup>ème</sup>)

La lutte contre le chômage est une priorité réaffirmée du programme d'investissement. Cet objectif implique d'attirer dans les quartiers populaires des entreprises en croissance, génératrices d'emplois pérennes.

L'effort mené depuis 2009 pour affirmer Paris comme capitale de l'innovation, ainsi que l'ensemble des opérations d'aménagement lancées depuis 2001 a permis l'implantation de nombreux acteurs dans les quartiers populaires. Cette politique va se poursuivre et s'amplifier à travers le projet de l'Arc de l'Innovation, l'implantation de nouveaux acteurs et nouvelles structures, mais aussi la mise en réseaux des acteurs présents, start up, associations, acteurs publics, entreprises, habitants, et l'utilisation du territoire comme un lieu d'expérimentation, qui préfigurera le Paris de demain. 49M€ seront investis sur un ensemble d'opérations, à l'instar du Cargo, plus gros incubateur d'Europe, qui a été inauguré en Février 2016 et symbolise la transformation du boulevard Macdonald.

## NOUVELLE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Quartiers populaires : artisans et commerces

**37M€** Vacance commerciale, mono-activité : pour revitaliser les quartiers, Paris concerte sur les zones où implanter de nouveaux commerces

**COMMERCIALISATION DE +6000 PIEDS D'IMMEUBLES DES BAILLEURS SOCIAUX DANS TOUT PARIS**

PARIS 



**QUARTIERS POPULAIRES**

Les commerces de proximité fondent l'identité de Paris et constituent l'un des secteurs économiques majeur de Paris. La vitalité de l'artisanat et du commerce est un élément essentiel la qualité de vie des habitats et l'attractivité de la Ville. Si la vitalité commerciale de Paris est forte, et le travail mis en œuvre ces dernières années concluant, certaines fragilités demeurent dans les quartiers populaires, avec des situations de monoactivité commerciale et de vacance de longue durée. La Ville va accélérer l'action commune menée avec les bailleurs sociaux sur la commercialisation et l'attribution des locaux commerciaux.

Cette politique ambitieuse s'appuiera sur un budget associé de 52,9M€ pour l'ensemble de la mandature, dont 37M€ dédiés à la préemption des pieds d'immeuble.

## LE SPORT



Le sport est un formidable outil de mixité et d'épanouissement personnel. L'accès à tous est une priorité et 130M€ seront donc investis dans la création et les rénovations lourdes de 11 gymnases, 6 piscines et 1 stade, en plus de la rénovation des équipements sportifs actuels. L'organisation des nombreux grands évènements sportifs internationaux à Paris, comme l'Euro 2016, est également l'occasion d'inviter plusieurs milliers de jeunes au stade et de laisser en héritage la rénovation de 4 terrains de football à hauteur de 2M€. Dans le cadre du plan d'accompagnement de la candidature olympique, des parcours sportifs vont également être créés le long de la ceinture verte pour permettre un accès libre à tous au sport et inciter à la pratique sportive pour le bien-être et la santé.

## **En plus :**

### **Transformation urbaine et amélioration de la desserte en transports :**

Les portes de Paris constituent les dernières franges urbaines, en mutation. La barrière du périphérique doit aujourd'hui être effacée au profit d'une communication améliorée entre les territoires. L'objectif est de transformer les portes de Paris en places du Grand Paris, en faire des espaces apaisés, circulables et réappropriables par leurs usagers et riverains. Il s'agit de réaliser d'ores et déjà des aménagements à court terme pour améliorer leur fonctionnement, par exemple par la création de pistes cyclables dans le cadre du Plan Vélo 2015-2020.

Les 5 territoires inscrits comme Nouveaux Programmes de Renouvellement Urbain bénéficieront de crédits de l'ANRU, de l'Etat et de la Région, pour afficher des objectifs ambitieux de transformation.

La création de la gare RER E Rosa Parks, le prolongement du T3 de la Chapelle vers la porte d'Asnières ainsi que la réalisation du tramway T9 entre la porte de Choisy et Orly-Fer constituent autant d'opportunités de désenclavement pour les territoires traversés.

### **Logement et cadre de vie :**

Les efforts seront maintenus dans la lutte contre l'habitat indigne - en premier lieu en bordure du boulevard périphérique - la diversification des typologies d'habitat avec notamment la création de résidences étudiantes, et le conventionnement d'immeubles. Cet objectif est à inscrire dans une stratégie plus large de rééquilibrage Est-Ouest à Paris en matière de logement social, et le souhait d'assurer dans les quartiers populaires une diversité programmatique pour répondre aux besoins des habitants. Près de 500M€ seront investis par la Ville en subventions aux bailleurs sociaux dans la construction neuve et la rénovation du parc.

Afin d'améliorer le cadre de vie des Parisiens, de nouveaux espaces verts seront construits, et une politique ambitieuse de végétalisation des toitures et murs doit mener à atteindre sur l'ensemble de Paris un objectif de 100 hectares de surfaces végétalisées, dont une partie très importante en quartiers populaires.

Au-delà des investissements, la méthode est particulièrement importante puisqu'il s'agit d'impliquer toujours plus les parisiens dans les décisions d'investissement et la concertation sur les projets. Un effort particulier sera poursuivi par l'ensemble des directions de la Ville pour ne pas limiter la concertation aux pratiques légales mais développer des méthodes innovantes pour être au plus proche des habitants. Il importe en effet d'instaurer ou de poursuivre une relation de confiance avec les acteurs locaux et les habitants, afin de lutter contre le sentiment d'exclusion, et permettre aux habitants d'être des citoyens à part entière, pleinement acteurs de la vie démocratique et du devenir de leur ville.

## **UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT QUI PROLONGE**

### **L'ENGAGEMENT ENVERS LES QUARTIERS POPULAIRES**

En mars 2015, le Conseil de Paris a adopté le Contrat de Ville 2015-2020, qui définit des objectifs ambitieux en faveur des quartiers populaires de Paris. Il donne priorité à la jeunesse et l'éducation, l'emploi et la formation, ainsi que la participation citoyenne.

Il s'articule sur trois axes stratégiques :

- accompagner les parcours et prévenir les ruptures
- vivre sa ville et son quartier
- dynamiser les quartiers dans la ville

Aux côtés de la Ville et de l'Etat, son élaboration a impliqué les habitants, les acteurs locaux, et, pour la première fois, une quinzaine de partenaires, dont les bailleurs sociaux, la CAF, la Région, l'académie de Paris, Pôle Emploi, la Mission Locale, le Parquet, la Caisse des Dépôts et Consignations, etc. Cet engagement de tous les acteurs révèle la mobilisation forte du droit commun, et le signe d'une action coordonnée et globale en faveur des quartiers populaires.

Il en ressort des mesures très concrètes, sur des sujets aussi essentiels que la participation des habitants, l'éducation, l'emploi, la solidarité, les espaces publics, le développement économique ou encore la rénovation urbaine.

## **DES FINANCEMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES QUARTIERS POPULAIRES**

La politique de la Ville en faveur des quartiers populaires ne saurait se limiter au Programme d'Investissement de la Mandature (PIM) tant il est nécessaire de mobiliser tous les leviers pour amplifier notre action dans les quartiers populaires. La Ville de Paris s'est ainsi dotée depuis 2015 d'une cellule de cofinancement, au sein de la Direction des Finances et des Achats, afin de répondre à des appels à projets régionaux, nationaux ou européens dotés de financements, et ainsi soutenir des actions de la Ville et des acteurs associatifs.

Différents programmes de développement économique viennent soutenir la stratégie d'investissement développée dans le PIM, et les projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire mis en œuvre par la Ville cherchent systématiquement à mettre en valeur les quartiers populaires.

## **LE NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN**

**5 territoires ont été sélectionnés en 2014 et 2015 au titre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain porté par l'ANRU.**

En lien avec la Région Ile de France et de nombreux partenaires, les secteurs Porte de Bagnolet-Porte de Montreuil (20e), Porte des Poissonniers-Porte d'Aubervilliers (18e), Bédier – Oudiné – Chevaleret (13e), les Orgues de Flandre (19e) et la Goutte d'Or (18e), vont ainsi bénéficier dans les années à venir de financements importants en faveur de leur transformation et de l'amélioration de la qualité de vie des habitants.



## **LES APPELS À PROJETS « INVESTISSEMENT TERRITORIAL INTÉGRÉ » ET « PROGRAMME D'INVESTISSEMENT D'AVENIR »**

La candidature de la Ville de Paris a été sélectionnée en juin 2015 par la Région Ile de France dans le cadre de l'appel à projet « Investissement Territorial Intégré ». Portée conjointement avec Est Ensemble, cette candidature vise à mener un large panel d'actions dans les 18e, 19e et 20e arrondissements dans des domaines tels que l'entrepreneuriat et la formation professionnelle, l'inclusion, le développement économique et numérique, la protection de l'environnement, etc. Construite en lien étroit avec les Mairies d'arrondissement concernées, celle-ci représente un montant prévisionnel de 12M€ supplémentaires en faveur de ces quartiers.

## **LA MOBILISATION DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES AUTOUR DE L'ARC DE L'INNOVATION**

Le lancement de l'Arc de l'Innovation le, 17 décembre 2015, a consacré une volonté commune des territoires partenaires (Paris, Plaine Commune, Est Ensemble, Communauté d'Agglomération Seine Amont et Val de Bièvres, devenus ETP 12) de relever le triple défi du développement économique, de la transformation urbaine et de la création d'emplois dans les quartiers populaires. Dans un grand arc allant de la porte Pouchet à la porte de Vanves, les collectivités partenaires se sont engagées à déployer une stratégie globale d'investissement dans l'innovation urbaine, économique et sociale.

A ce titre, la Ville de Paris investira 49M€ dans de nouveaux projets innovants, qui généreront de l'emploi et de la formation pour les habitants des quartiers populaires, mais vont aussi poursuivre le changement d'image de ces quartiers. Le projet s'inscrit à ce titre dans une politique de rééqu-

librage Est-Ouest sans concurrencer les grands quartiers d'affaires, majoritaires à l'Ouest. Il vise à construire une offre complémentaire sur ces territoires à fort potentiel, qui contribuent à l'attractivité et au rayonnement de Paris.

La Ville de Paris a formalisé en complément avec la Caisse des Dépôts une convention afin de mobiliser près de 300M€ sous forme de prêts ou d'investissement en fonds propres, dans des projets de l'arc de l'innovation.

En janvier 2016, le projet Arc de l'Innovation a été désigné lauréat du programme d'investissement d'avenir « Ville de demain », qui s'inscrit dans la démarche Ecocité portée par les ministères chargés du développement durable et de l'urbanisme. Cette seconde tranche de l'appel à projet « Ville de demain » était dédiée à l'innovation urbaine et à la transition énergétique.

10 projets parisiens innovants, inscrits sur le territoire de l'Arc de l'Innovation, bénéficieront à ce titre d'un accompagnement financier de l'Etat à hauteur de 10,1M€ autour de la mise en place d'une trame verte, la gestion des déchets, l'économie circulaire et les démarches participatives.

## Les Grands Projets de Renouvellement Urbain 2001-2013 :

11 quartiers dans 7 arrondissements

Entre 2001 et 2013, les investissements réalisés dans le cadre des GPRU, par la Ville de Paris, l'Etat, la Région et la Caisse des Dépôts ont permis la production de :

- **6.400 constructions de logements neufs** dont le logement spécifique (résidences étudiantes, foyers jeunes travailleurs, EHPAD,..)

- **5.500 logements rénovés, dont 3.700 en Plan Climat** – 11.000 € de subvention par logement en moyenne

- **11.000 logements résidentialisés**

- **508 démolitions de logements à l'aplomb du périphérique**, compensés par des restructurations ou des constructions

- **130 équipements créés ou restructurés**

- **62 opérations de rénovation ou d'aménagement des locaux associatifs**

En matière de développement économique, 170.000 m<sup>2</sup> d'activités économiques ont été implantées dans les projets. Un point d'attention particulier a été porté à la revitalisation commerciale des pieds d'immeubles des bailleurs sociaux, notamment à travers la signature des chartes commerciales.

Durant ces 13 années, la priorité a été donnée au désenclavement, notamment à travers les investissements dans les infrastructures de transport (T3, gare Olympiades) et la création de passerelles au-dessus du périphérique (Paris Nord Est)

D'autres actions ont également mené à l'amélioration du cadre de vie et au changement durable des pratiques de fabrique de projet urbain :

- Mise en place de la Gestion Urbaine de Proximité dans tous les GPRU pour améliorer la gestion urbaine au quotidien grâce à une mobilisation efficace et une bonne coordination entre bailleurs sociaux, habitants et acteurs terrain

- Conformément à la loi sur l'économie sociale et solidaire (ESS) du 31 juillet 2014, la Ville de Paris a adopté début 2016 un schéma de la commande publique socialement et écologiquement responsable.

Il est d'ores et déjà mis en œuvre. La Ville a été la première collectivité de France à s'engager dans cette voie, démontrant une fois de plus son rôle de pionnière en matière d'insertion et d'achat environnemental et circulaire. Ce schéma de la commande publique responsable a pour objectif de doubler le nombre de marchés comprenant des clauses d'insertion, pour atteindre 20% des marchés de la ville en 2020, soit 600 marchés correspondant à 1M d'heures d'insertion par an.

- Le rôle donné aux habitants dans la fabrique des projets, à travers la concertation en amont et l'information tout au long du projet

- Le désenclavement « symbolique », notamment à travers la charte de coopération culturelle, afin de favoriser l'accès à l'offre culturelle aux habitants des quartiers populaires

L'accès aux événements et monuments de Paris : une politique inclusive, c'est aussi partager et faire découvrir ce qui fait Paris avec tous les habitants des quartiers populaires. Monter les marches de la Tour Eiffel pour la première fois, assister en famille à un match du PSG au Parc des Princes, faire des tours de manèges au Jardin d'acclimatation, assister au feu d'artifice du 14 juillet du Palais de Chaillot ou encore découvrir le Musée de l'Homme enfin réouvert sont autant de loisirs et d'activités qui contribuent à la cohésion sociale et à l'action éducative. Pour cette première année de mise en œuvre, à la demande de la Maire de Paris, ce sont 5.500 invitations et places qui ont été proposées aux associations intervenant au plus près des enfants et des familles de nos quartiers populaires.

## DES RÉALISATIONS CONCRÈTES DANS LES QUARTIERS

Depuis le début de la mandature, les habitants des quartiers remarquent déjà les changements opérés.

### Paroles d'habitants et d'acteurs locaux



**Florent Lajous**, président du centre social et culturel Rosa-Parks, 19e arrondissement, en cours de construction

« Habitant du 19e arrondissement, j'ai rejoint le collectif pour la création d'un centre social et culturel à la porte d'Aubervilliers en 2013. L'association Rosa-Parks réunit des citoyens et des associations du territoire allant de la porte de la Villette à la porte de la Chapelle.

Notre objectif est d'ouvrir un lieu de convivialité et de solidarité qui puisse valoriser les richesses et les potentiels de nos quartiers.

Depuis le début de l'aventure en 2010, la Mairie de Paris, la CAF et la Fédération des centres sociaux de Paris nous ont apporté un précieux soutien pour parvenir à mobiliser un maximum d'habitants autour de ce beau projet. L'ouverture du centre est prévue pour l'automne 2016. »



**Frédéric Bardeau**, co-fondateur de Simplon.co, en cours d'implantation dans le quartier Python Duvernois, 20e arrondissement

« Simplon.co a pour vocation de former au développement Web des personnes éloignées de l'emploi et/ou de la formation. Nos publics cibles concernent tout le monde, notamment les profils originaires des quartiers populaires, trop souvent stigmatisés. Notre prochaine implantation dans le quartier NPNRU de Python Duvernois, avec le soutien financier de la Ville de Paris, permettra d'offrir des formations gratuites professionnalisantes aux métiers du code.

A travers nos formations, nous constatons que ces profils ont souvent une sensibilité particulière à leur territoire, qu'ils en font une analyse objective et souhaitent être porteurs de solutions. Le développement Web permet, en partie, de répondre à leurs attentes dans une société où le numérique est omniprésent. »



**Swan Casenove**, gérant de la boulangerie Tembely, 18e arrondissement

« Mon épouse et moi cherchions un local pour créer notre première affaire. Il est difficile sur Paris d'en trouver un qui soit disponible et adapté à notre activité. Quand nous avons appris que la SEMAEST commercialisait des surfaces dans le quartier, nous nous sommes immédiatement porté candidats. C'était une occasion à ne pas manquer.

Nous sommes installés depuis quatre ans et nous en tirons un bilan très positif. Bien que le quartier compte plusieurs autres boulangeries, nous avons trouvé notre place. Nous sommes aujourd'hui 7 personnes à y travailler, entre la boutique et le laboratoire. »



**Catherine Fouchard et Christian Mégevand**, Designers Cocobohème, 18e arrondissement

« Nous sommes designers et installés depuis plus de trois ans à la Goutte d'Or. Nous avons emménagé dans un local de la Semaest d'une surface de 80m<sup>2</sup> que nous avons séparé en trois espaces ouverts : un show-room, une boutique où nous proposons aussi des articles d'autres créateurs, et un atelier où s'élaborent les nouvelles recherches. Créer notre activité dans ce quartier était une évidence car nous y habitons depuis plus de 20 ans. Nous y sommes attachés et sommes fiers de pouvoir y exposer nos créations. L'art a également sa place dans un quartier populaire. Notre clientèle est essentiellement composée de riverains. C'est bien mais je souhaiterais que d'autres aient la curiosité de venir découvrir ce quartier. »



**CONTACT PRESSE :**  
**Simon Le Boulaire - 01 42 76 49 61 - [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)**